

## CONSEIL MUNICIPAL

### Compte rendu de la séance du 28 mai 2019

**Présents** : Alain ROUQUET, Gilbert PEYRE, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, Gaston HUBIERE, Suzanne PALOMAR, Josiane MAILHOL, Thierry CADENAT, Jérôme COURTESSOLE, Henri PEJOUAN, Valérie CAMERIN, Laurent VERGER.

**Absents** : Patricia ASSEMAT, Stéphanie PIERRE, Jérôme PUJOL.

**1) Lutte contre l'incendie – Convention** : le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Véolia - Compagnie Générale des Eaux, pour le contrôle et la maintenance préventive des appareils publics de lutte contre l'incendie situés sur le domaine public de la Commune.

**2) Risques majeurs - Plan Communal de Sauvegarde et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** : le conseil municipal adopte le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) constitué de plusieurs documents : livret opérationnel regroupant les actions communales de sauvegarde à engager en fonction d'états de la gestion de crise et carte d'action inondation qui regroupe les actions et l'organisation à mettre en œuvre pour gérer les événements sur la Commune ; il adopte également le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), qui présente les risques qui menacent le territoire communal et rappelle les consignes de sécurité à respecter, les moyens d'alerte prévus par la Commune, les numéros d'urgence et les démarches à suivre si une telle situation survient. L'un et l'autre document sont consultables en mairie.

### **3) Question diverses :**

\* **Péril imminent** : une nouvelle expertise a été demandée auprès Tribunal Administratif de Montpellier concernant l'immeuble 1 place Carnot suite à l'évolution du bâtiment.

\* **Périmètre des monuments historiques** : il a été demandé à l'Architecte des Bâtiments de France, dans le cadre de la révision du PLU, que soit revu le périmètre des monuments historiques actuel, d'une circonférence de 500 mètres de rayon autour de l'église, monument historique. Il s'agit de délimiter un périmètre plus adapté au contexte et aux enjeux locaux, à savoir un périmètre délimité des abords (PDA).

\* **Maison de santé** : deux réunions ont été organisées à l'initiative de la SISA de Castelnaudary multi-sites, auxquelles étaient présents le centre hospitalier de Castelnaudary, les élus du territoire – dont notre commune, l'association FORMS, l'ARS, la CPAM, les praticiens. Une réunion a été organisée également à l'initiative de la municipalité, avec les praticiens du territoire du COPIL, l'association FORMS et la coordinatrice de la SISA de Castelnaudary, au cours de laquelle un temps d'échange et de partage a permis de lancer le projet de santé sur la commune de Villepinte. Une réunion sera programmée prochainement pour faire état du diagnostic de territoire avec l'équipe pluri-professionnelle de santé, réunion à laquelle le comité de pilotage (COPIL) sera convié.